



LA SOURCE D'AGIR !

Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE)

Message du président

Le 24 novembre dernier, le Plan directeur de l'eau du bassin versant a reçu la toute première attestation officielle du MDDEP

Nous pouvons être fiers d'avoir obtenu, de la ministre Line Beauchamp, une attestation officielle de la conformité de notre plan directeur de l'eau (PDE). Cette attestation, remise lors de notre 3^e Cérémonie de Reconnaissance par le directeur de la Politique nationale de l'eau, monsieur Michel Vallières, est le fruit d'un long travail auquel ont contribué de nombreux acteurs depuis les tous débuts de l'existence du CBE.

Aller plus loin que des paroles

Au-delà de la fierté, cette reconnaissance nous rappelle à notre devoir fondamental qui est de réaliser ce PDE. Ce dernier renferme de multiples obligations et pistes d'actions pour l'ensemble des acteurs de

l'eau du bassin versant de la rivière Etchemin.

La priorité du CBE est donc de présenter ces interventions à réaliser aux nombreux gestionnaires du territoire. Ainsi donc, en octobre 2008, l'équipe du CBE a entrepris une tournée des municipalités du bassin. À ce jour, Saint-Isidore, Lévis, Saint-Anselme, Saint-Henri et Saint-Damien-de-Buckland ont été rencontrés. D'autres le seront très prochainement. Nous nous réjouissons déjà du niveau d'intérêts et d'engagement de plusieurs d'entre elles sur la mise en œuvre du PDE.

Dans la même lignée, à la demande de syndicats agricoles du bassin, le CBE est à élaborer une stratégie de promotion pour la réalisation d'actions concrètes de la part des entreprises agricoles du bassin versant. D'ici quelques mois, elles pourront être ...

Suite Page 2

Mot de la directrice générale

À quelques jours de la **Journée mondiale de l'eau**, ce fut un plaisir renouvelé pour moi de vous concocter ce onzième numéro du Symbiose.

Ce prochain numéro vous présente les nouveaux projets qui ont fait l'objet de contrats de bassin signés

entre le CBE et des organisations proactives de notre bassin versant.

Je remercie les nombreux collaborateurs du CBE qui supporteront et faciliteront l'entrée en action de ces engagements.

Je salue aussi ceux qui œuvrent actuellement à nous concocter de nouveaux

projets afin de rendre encore

PLUS BELLE ET VIVANTE NOTRE RIVIÈRE ETCHEMIN ainsi que son bassin versant.

Passez un beau printemps !

Carole Rouillard
Directrice générale



Nous avons besoin de vos articles

Prochaine parution prévue pour l'été 2009.

Dans ce numéro :

Message du président	1
Des nouvelles du CBE	2
Écho du bassin versant	8
Les Actualités	13
Finale	18

Recherche, rédaction et conception du présent Symbiose : Carole Rouillard

Collaborations : François Duchesneau, Dominique Lamarre (CRRE), La Voix du Sud, Municipalité de Lac-Etchemin, APBB.

Message du président (suite)

accompagnées dans diverses démarches ayant des effets bénéfiques sur la qualité de notre eau.

Amorcé en début de 2008, le projet *Le Bas Amont* qui vise une meilleure gestion de la tête du principal tributaire de l'Etchemin, s'est révélé être un franc succès auprès des producteurs agricoles. À ce jour, 29 exploitants ont obtenu un diagnostic de leur berges. C'est plus que nous espérions il y a un an. Cet effervescence du milieu a permis d'augmenter les effectifs à trois jeunes professionnels (Frédéric et les deux Véronique).

2009, année des nouveautés

C'est une grande joie pour moi de vous annoncer que le CBE, en tant qu'organisme de bassin versant, pourra désormais compter sur un financement amélioré de la part du MDDEP, et ce, pour les cinq prochaines années.

Cet apport financier important permettra aussi d'étendre la GIEBV à tout le Québec habité. Plus près de nous, notre organisme sera appelé à supporter la mise en place d'une gestion intégrée de l'eau dans le bassin versant de

la rivière à la Scie, située sur le territoire de la Ville de Lévis.

La communauté etcheminoise a raison de se réjouir de cette nouvelle puisque cet argent permettra au CBE d'améliorer son offre de service aux différents acteurs de l'eau, jeunes et moins jeunes, et ce, en misant sur la réalisation du PDE adopté en 2007.

Beau printemps à vous !



François Duchesneau
Président

Nous avons besoin de connaître vos projets d'avenir

Afin de poursuivre les efforts déjà consentis depuis près de 8 ans à l'égard de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant, le *Conseil de bassin versant de la rivière Etchemin (CBE)* vous invite à lui faire part de vos initiatives et de vos actions visant la protection, la préservation et la mise en valeur de la ressource eau, de la rivière Etchemin et de son bassin versant.

Cette vaste consultation destinée à l'ensemble des intervenants du bassin versant permettra de dresser un **premier bilan des actions entreprises** dans le cadre du plan directeur de l'eau tout en ciblant les futures réalisations pouvant faire l'objet d'un contrat de bassin.

Mentionnons également que le *Plan directeur de l'eau de la rivière Etchemin* a reçu l'approbation

du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs en septembre 2007 et interpelle tous les gestionnaires et tous les utilisateurs présents dans le bassin versant dans la mise en œuvre d'actions conciliant les besoins des collectivités et le respect des écosystèmes.

Pour ce faire, en septembre dernier, nous vous avons transmis différents documents d'information pour faciliter votre participation à cette démarche. Au besoin, communiquez avec nous pour toutes questions. Il nous fera un immense plaisir de vous aider.

Par votre participation à cet exercice, vous démontrerez votre engagement face à notre précieuse ressource collective qu'est l'eau.

Et rappelez-vous,
L'EAU COMPTE SUR VOUS.

L'eau compte sur vous !

Votre organisme de bassin versant, **le CBE**, fait appel à vous afin de recenser vos initiatives locales de protection de l'eau

Santé de la population

Pérennité de la biodiversité

Suivi de l'eau

Éducation et sensibilisation

Mise en valeur et récréotourisme

La rivière Le Bras, la cible du CBE

Le Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE) consacrera une grande partie de ses efforts en 2009 à la poursuite du «Projet collectif de gestion intégrée de l'eau en sous-bassin agricole- Le Bras amont». Amorcé à l'été 2008, il consiste pour l'organisme à coordonner les efforts des acteurs agricoles en vue d'améliorer la qualité de l'eau de ce tributaire de l'Etchemin.

Le zone de projet totalise 64 km² et vise la tête de la rivière Le Bras, soit les municipalités de Scott, Sainte-Hénédine, Saint-Isidore et Sainte-Marguerite. Quelque 75 producteurs agricoles y sont localisés; de ce nombre, le coordonnateur du projet au CBE, Frédéric Lewis, et sa collègue Véronique Gravel en ont approché une trentaine.

Ceux-ci ont reçu un cahier du producteur personnalisé qui comprend une présentation du sous-bassin versant, un diagnostic de l'état de leurs berges ainsi que des recommandations pour contrer les problèmes observés sur leur propriété. Cet outil permet aux producteurs d'obtenir un financement couvrant jusqu'à 90 % de leurs dépenses via le programme Prime-Vert du MAPAQ. Au cours de la prochaine année, le CBE souhaite diagnostiquer l'état des berges d'une vingtaine de producteurs supplémentaires.

L'organisme coordonnera également les travaux des producteurs et aidera à faire cheminer les dossiers de ceux qui le désirent auprès des différentes instances gouvernementales.

Le CBE souhaite, en partenariat avec le Groupe d'intervention pour la restauration de la Boyer (GIRB), réaliser au cours des prochaines années un projet d'inventaire des eaux souterraines des deux bassins versants; l'organisme commencera à préparer celui-ci dès cette année.

Enfin, la directrice générale du CBE, Carole Rouillard, entend surveiller de près le dossier d'implantation d'éoliennes dans le Parc du Massif du Sud, compte tenu que 85 % des éoliennes projetées devraient être localisées dans le bassin versant de l'Etchemin. À ce sujet, elle rencontrera le promoteur au cours de l'année en compagnie des représentants du Comité de restauration de la rivière Etchemin (CRRE).

La Voix du Sud, 14/01/2009

15 millions \$ supplémentaires pour les OBV

La ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Line Beauchamp, a confirmé le 5 mars dernier une aide supplémentaire de 15 M\$ pour les 33 organismes de bassin versant (OBV) du Québec, une mesure inscrite dans le plan d'action sur les algues bleues.

«Grâce à cette importante aide financière, nous pouvons maintenant étendre la gestion par bassin versant. Je peux ainsi affirmer que dorénavant tous les plans d'eau au sud du 49^e parallèle seront pris en charge par un organisme voué à leur protection», a expliqué la ministre.

Actuellement, les 33 organismes de bassin versant couvrent environ 25 % de la superficie du Qué-

bec méridional. « Les sommes additionnelles permettent de redécouper le Québec en 40 zones de gestion par bassin versant qui couvriront 100 % de ce territoire. Nul doute que cette approche permettra d'assurer une saine gestion de l'eau, d'autant plus que la concertation avec les acteurs locaux et régionaux est requise. Je pense notamment aux acteurs communautaires, autochtones, agricoles, économiques et municipaux », a expliqué Mme Beauchamp.

La directrice du Conseil de bassin de la rivière Etchemin, Carole Rouillard, s'est réjouie de cette annonce, qui permettra à l'organisme d'améliorer son offre de service aux différents acteurs de

l'eau en misant sur la mise en œuvre des objectifs inscrits dans le Plan directeur de l'eau adopté en septembre 2007.

L'augmentation du financement permettra également de consolider, en région, les emplois actuels et d'en créer de nouveaux.

Rappelons que le gouvernement avait accordé, lors du budget 2008-2009, la somme de 15 M\$ sur cinq ans aux OBV. Avec cette enveloppe annuelle supplémentaire de 3 M\$ pour les cinq prochaines années, le montant total alloué à la gestion intégrée de l'eau par bassin versant s'élève maintenant à 5 215 000 \$ par an.

La Voix du Sud, 06/03/2009

L'identification des limites de bassin versant de la rivière Etchemin est complétée dans Bellechasse



Entreprise depuis 2006, l'installation de panneaux d'identification visuelle des limites du bassin versant de L'Etchemin est maintenant complétée pour le territoire de la MRC de Bellechasse où se retrouvent 6 des 23 panneaux.

Installé dans le 3e rang de Honfleur, le dernier de ces six panneaux a été inauguré officiellement, le jeudi 23 octobre dernier par François Duchesneau, président du Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE), Tom Lemieux, vice-président au développement des affaires Kamouraska - Chaudière-Appalaches de la Fédération des caisses, monsieur Marcel Blais, maire d'Honfleur, madame Nancy Couture de la Caisse Desjardins des Rivières Boyer et Etchemin, et monsieur Pierre Richard de la Caisse Desjardins des Seigneuries de Bellechasse.

Disposés en collaboration avec la Fédération des caisses Desjardins, qui finance 7 200 \$ des 10 000 \$ encourus pour la production de ces panneaux, le réseau des caisses de Bellechasse, de nombreuses municipalités, qui collaborent à l'installation de ces panneaux, les

Impressions Reffet et le Ministère des Transports du Québec, ces panneaux renforcent le concept de ligne de partage des eaux tout en invitant la population et les intervenants à participer aux efforts de protection et de mise en valeur du bassin versant de la rivière Etchemin.

Des 23 panneaux qui seront éventuellement installés dans le bassin versant de l'Etchemin, sept le sont présentement soit les six de la MRC de Bellechasse et un celui de Lac-Etchemin. Les autres le seront d'ici l'été 2009, espère-t-on au Conseil de bassin de l'Etchemin (CBE). Ce sont les 8 du territoire de la MRC Nouvelle-Beauce, les deux de celui de Saint-Odilon, celui de Saint-Luc et les deux qui s'ajouteront à celui déjà en place en Lac-Etchemin.

Depuis sa création, le CBE déploie de grands efforts, en concertation avec les acteurs environnementaux, économiques, gouvernementaux et sociaux du bassin versant de la rivière Etchemin, afin de réaliser les actions inscrites dans son Plan directeur de l'eau. L'identification des limites du bassin versant de la rivière Etchemin, à l'aide des panneaux routiers, constitue une de ces actions.



Sur la photo: Tom Lemieux, Pierre Richard et Nancy Couture du mouvement Desjardins, Marcel Blais, maire de Honfleur et François Duchesneau, président du Conseil de bassin de l'Etchemin apparaissent devant le 6e panneau d'identification visuelle du bassin versant de l'Etchemin, installé sur le territoire de Bellechasse.

Extrait de La Voix du Sud,
27/10/2008

Déversement - coloration suspecte - fuite - accident - acte illégal

EN CAS D'URGENCE ENVIRONNEMENTALE, COMPOSEZ LE 1.866.694.5454

Tous les jours, notre environnement est exposé à des situations qui mettent en péril son équilibre.

Si nous voulons conserver nos ressources pour les générations futures, il faut être plus conscient des agressions que subit notre milieu et prendre des moyens efficaces

pour le protéger. **Lorsqu'un délai d'intervention peut causer des torts irréparables à l'environnement, il faut agir immédiatement.**

Par l'entremise d'**URGENCE ENVIRONNEMENT**, le Ministère intervient, **24 heures par jour**, partout au Québec, afin que tout soit fait

pour minimiser les conséquences des situations d'urgence environnementale.

En tout temps, on peut joindre l'équipe d'intervention d'Urgence-Environnement du Ministère en composant sans frais le numéro 1 866 694-5454.

Contrats de bassin

Les initiatives locales de protection de l'eau sont récompensées

Le Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE) a tenu sa troisième Cérémonie de Reconnaissance qui a rassemblé plus d'une soixantaine d'acteurs de l'eau du bassin versant de la rivière Etchemin. L'activité s'est tenue à la Maison de la Culture de Bellechasse, à Saint-Damien-de-Buckland sous la présidence d'honneur de Monsieur Hervé Blais, maire. Le clou de cette activité est sans aucun doute la signature des contrats de bassin.

Six organisations ont accepté de s'impliquer concrètement dans la mission du CBE en concluant un ou deux engagements volontaires. Il s'agit de la Municipalité régionale du comté de La Nouvelle-Beauce, la municipalité de Lac-Etchemin, du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, du Comité de restauration de la rivière Etchemin, du Comité de restauration du lac Dion et du Comité de mise en valeur de la rivière Le Bras.

Ces contrats sont en fait des engagements moraux faits sur une base volontaire. Les partenaires qui acceptent d'impliquer le CBE dans leurs activités recueillent plusieurs bénéfices. Le travail de l'organisme de bassin est alors de valider et de faire connaître les engagements pris et ce, en lien avec les objectifs qui ont été définis dans le Plan directeur de l'eau du bassin versant. Pour les organisations signataires, il s'agit d'une reconnaissance de leur participation à l'amélioration et à la préservation des ressources en eau du bassin versant de la rivière Etchemin.

Le CBE s'est vu attribuer la toute première attestation qui confirme la légitimité gouvernementale du premier Plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière Etchemin.



Sur la photo : M. François Duchesneau, président du CBE, M. Michel Vallières de la Direction des Politiques de l'eau au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et Mme Carole Rouillard, directrice générale du

Le CBE reçoit la toute première attestation ministérielle

Par ailleurs, Michel Vallières du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), a profité de l'occasion pour remettre une plaque d'attestation du conformité de Plan directeur de l'eau au président et à la directrice générale de l'organisme, François Duchesneau et Carole Rouillard. Cette première attestation à être transmise à un organisme de bassin versant vient confirmer l'acceptation gouvernementale du Plan directeur l'eau du bassin versant de la rivière Etchemin réalisé par le CBE et ses membres entre 2001 et 2007.

« Je félicite les gens du CBE pour leur Plan directeur de l'eau ainsi que pour leur persévérance. Nos cours sont précieux, ils méritent nos plus grands égards », a mentionné M. Vallières, qui a spécifié que le CBE avait été l'un des premiers organismes de bassin versant au Québec à avoir fait approuver son Plan directeur de l'eau.



Présentation des nouveaux contrats de bassin

Contrat de bassin No. 20 MRC de la Nouvelle-Beauce

Gestion et assainissement des eaux usées des résidences isolées du territoire de la Nouvelle-Beauce

Un service de gestion régional des eaux usées a été mis en place afin de recueillir les eaux usées des résidences isolées et de pouvoir disposer des eaux usées pour un traitement adéquat. Chaque résidence isolée non conforme à la loi devra disposer d'un système d'épuration conforme.

Signataire du contrat de bassin : M. Claude Plourde, Directeur du service d'hygiène du milieu et des ressources matérielles, MRC de La Nouvelle-Beauce.

Contrat de bassin No. 21 Municipalité de Lac-Etchemin

Réalisation de Plan directeur du bassin versant du lac Etchemin

Le présent plan directeur vise à fournir, entre autres, des outils à la Municipalité de Lac-Etchemin et à l'Association de protection du lac Etchemin (APLE) en vue de la saine gestion du lac Etchemin. Il présente une série de bonnes pratiques et de comportements à adopter, qui consistent à réaliser des actions simples et peu coûteuses, lesquelles permettront de préserver et de restaurer le lac Etchemin.

Signataire du contrat de bassin : M. Jean-Guy Breton, maire de la Municipalité de Lac-Etchemin.



Contrat de bassin No. 22 Ministère des Ressources naturelles et de la Faune *Suivi de l'intégrité biotique du bassin versant*

Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune appliquera sa méthode pour mesurer un indice d'intégrité biotique (IIB). Cet indice permettra d'évaluer l'état de santé de la rivière Etchemin en intégrant des informations sur la structure et la composition des communautés de poissons.

Signataire du contrat de bassin : M. Alain Gosselin, directeur MRNF.

Contrat de bassin No. 23 Comité de restauration de la rivière Etchemin (CRRE) *Création d'un corridor vert le long de la rivière Etchemin et de ses tributaires*

La création d'un corridor vert se concrétisera par la plantation d'arbres et d'arbustes sur les rives de l'Etchemin et ses tributaires situés dans le bassin versant de l'Etchemin.

Signataire du contrat de bassin : M. Ghyslain Provençal, président du CRRE.



Présentation des nouveaux contrats de bassin

Contrat de bassin No. 24 Comité de restauration du lac Dion (CRLD) *Suivi de la qualité de l'eau au lac Dion (2007-2011)*

Le projet consiste à faire l'analyse de la physico-chimie et de la biologie du plan d'eau, notamment les herbiers aquatiques. Le lac Dion est inscrit au Réseau de surveillance volontaire des lacs du MDDEP pour 5 analyses annuellement. De plus des étudiants du génie des eaux de l'Université Laval font 5 visites de mai à octobre.

Signataires du contrat de bassin :
Mme Véronique Brisson, présidente du CRLD.



Contrat de bassin No. 25 Comité de restauration du lac Dion (CRLD) *Élargissement de la bande riveraine autour du lac Dion à Saint-Damien-de-Buckland (5 ans)*

Le but est de poursuivre la régénération de la bande riveraine du lac Dion jusqu'à concurrence de cinq (5) mètres. Chaque propriétaire riverain a reçu le portrait de sa bande riveraine avec des recommandations d'une conseillère en plantation en 2007. Comme plusieurs ont signé une Déclaration d'intention, le projet vise à soutenir les riverains, les informer et les aider dans les travaux de restauration. Une certaine quantité d'arbustes seront fournis aux propriétaires pour \$1.50 et d'autres au prix coûtant.

Signataires du contrat de bassin : Mme Véronique Brisson, présidente du CRLD et Pauline Mercier, conseillère, Saint-Damien-Buckland.



Contrat de bassin No. 26 Comité de mise en valeur de la rivière Le Bras (CMVRLB)

Aménagements fauniques dans le secteur amont du sous-bassin versant de la rivière Le Bras, principal tributaire de l'Etchemin, 2008-2012.

Améliorer l'habitat du poisson par la réalisation d'aménagements (seuils, stabilisation de berges, reboisement, nettoyage de cours d'eau) dans le secteur amont de la rivière Le Bras.

Signataires du contrat de bassin : Mrs. Raymond Cadorette, président du CMVRLB et Guy Tardif, administrateur du CMVRLB.



Toujours plus d'arbres pour la santé de l'Etchemin

Le Comité de restauration de la rivière Etchemin s'allie aux Cowboys Fringants pour planter des arbres

Saint-Anselme, le 10 octobre 2008.

Le Comité de restauration de la rivière Etchemin (CRRE) s'est donné comme objectif de planter un nombre aider à contrer le réchauffement de l'eau et la dégradation des berges. Le projet « Roulez au neutre » établi en collaboration avec la Fondation Cowboys Fringants et l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) permettra au CRRE de planter 490 nouveaux arbres.

La totalité de ces arbres sera mise en terre sur des terrains riverains de l'Etchemin appartenant à la Municipalité de Saint-Anselme. Le projet de plantation a débuté ce printemps avec la plantation d'une centaine d'arbres au parc des Chutes Rouillard. Des plants de forte dimension (PFD) de frênes de Pennsylvanie, d'argousiers et de chênes rouges ont permis de protéger davantage la berge de la rivière et d'un petit cours d'eau. Les arbres plantés lors de la conférence de presse d'aujourd'hui l'ont également été dans ce très beau parc municipal qui permet à la population et aux visiteurs d'admirer les impressionnantes chutes Rouillard. Le reste de la plantation sera effectué par le CRRE au printemps prochain au site de la déchetterie municipale toujours située en bordure de l'Etchemin.

Le CRRE a reçu le mandat de planter 490 arbres suite à la campagne « Roulez au neutre » lancée par la Fondation des Cowboys Fringants qui proposait aux spectateurs de leur tournée estivale 2007 de compenser les émissions de gaz à effet de serre produit par l'achat de coupon permettant la plantation d'arbres. En plus de capter le CO₂, ces arbres favoriseront la biodiversité et



Sur la photo: Michel Bonneau, maire de Saint-Anselme ; Jean Domingue, député de Bellechasse ; Ghislain Provençal, président du CRRE ; Jérôme Dupras, membre du groupe Les Cowboys Fringants et André Bélisle, président de l'AQLPA.

protégerons la rivière. Arbres Canada remettra une certification officielle à la Fondation des Cowboys Fringants pour la plantation de ces arbres.

M. Ghislain Provençal, président du CRRE, a mentionné qu'il était très fier des réalisations de son organisation en 2008. « **Le CRRE a planté près de 23 000 arbres et plus de 8900 arbustes** ». D'ailleurs, le CRRE désire poursuivre ses activités de plantation d'arbres en 2009 et lance un appel aux propriétaires riverains de l'Etchemin et de tout cours d'eau de son bassin versant. Tout comme au printemps 2008, le CRRE procédera gratuitement à la plantation d'arbres et d'arbustes.

Source et information :
Dominique Lamarre, directrice générale
(418) 642-5280

Restauration des populations de poissons

Travaux d'aménagement pour l'Etchemin et ses petits cours d'eau

En collaboration avec des propriétaires riverains, le Comité de restauration de la rivière Etchemin (CRRE) a entrepris des travaux de protection et d'aménagement des petits ruisseaux dans le bassin versant de l'Etchemin.

Cette année, grâce à la participation financière de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement, c'est pas moins de 6 000 \$ qui seront investis pour le ruisseau Lapierre et la rivière Lanigan.

Dans la haute Etchemin (secteur Mont Original), le ruisseau Lapierre bénéficie de quatre nouveaux seuils, dont trois à troncs superposés et d'un seuil à enrochement. Ces aménagements assurent à la truite mouchetée des conditions favorables pour la reproduction et multiplient les sites de frayères. L'embouchure du ruisseau a été aménagée de façon à permettre aux poissons de la rivière Etchemin un accès à ce ruisseau dont la température de l'eau est, en moyenne, de 8°C plus fraîche que l'Etchemin en été. Finalement, une plantation d'arbres permettra de reboiser 300 mètres de berges.

TANT VAUT LE RUISSEAU, TANT VAUT LA RIVIÈRE

Vous êtes propriétaire d'un cours d'eau, vous aimeriez y voir la truite s'y reproduire ?

Rien de plus facile !

Il vous faut évaluer si l'habitat est propice à la reproduction de l'omble de fontaine...c'est à dire, des berges ombragées (arbustes) qui conservent l'eau fraîche, des petits bassins dispersés sur tout le parcours, des lits de gravier propres et non envasés constituent un pré requis.

Ensuite vous placez une demande d'aménagement auprès du CRRE qui visitera les lieux accompagnés de spécialistes de la faune. Si votre cours d'eau est retenu, l'on procédera aux demandes de subvention et de permis et suivront les travaux d'aménagement.

**Pour en savoir plus
contactez, le CRRE
à St-Léon de Standon
au 418-642-5280**



Photo 1. L'un des 3 seuils en bois construit manuellement sur le ruisseau Lapierre.



Traverser les cours d'eau sans nuire à l'environnement



**Association des
propriétaires de
boisés de la Beauce**

Il est possible de construire des ponts ou des ponceaux en milieu forestier sans nuire à l'environnement. En appliquant les règles de l'art en la matière, on réduit considérablement les impacts négatifs sur les cours d'eau et la vie qu'ils abritent.

Une cinquantaine de personnes ont pris part à une journée d'information sur les ponts et ponceaux en milieu forestier, le 28 janvier 2009, à l'Auberge Arnold de Saint-Georges. Cette initiative de l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce était appuyée financièrement par la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Chaudière-Appalaches.

Parmi les participants on retrouvait des opérateurs de pelle mécanique, directement impliqués dans l'installation des ponts et ponceaux, des conseillers forestiers et des inspecteurs municipaux des municipalités environnantes. Quatre conférenciers, chacun spécialiste en son domaine, ont fait des présentations pertinentes sur différents aspects de ces travaux en forêt.

Pour **Luc Major**, biologiste au ministère des Ressources naturelles et de la Faune, il est plus facile et moins coûteux de prévenir que de guérir, en matière de protection de l'habitat du poisson. Il a démontré que la principale cause de dégradation de la qualité de l'eau provient de la terre qui tombe dans le cours d'eau à la suite des travaux.

Ingénieur forestier au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, **Guy Brochu** a insisté sur l'importance de préserver les milieux humides. Marais, marécages, tourbières et étangs sont maintenant protégés par la loi, interdisant d'y faire du drainage ou du remplissage. On doit aussi accorder une attention particulière aux secteurs *mouilleux* où pousse du cèdre (mais aussi de l'épinette ou du mélèze), véritables éponges régulant les eaux. En tout temps, il faut vérifier si un règlement municipal contrôle la coupe à l'intérieur ou aux abords des milieux humides.

Nicol Laplante, technicien en génie civil bien connu des acériculteurs beaucerons, a démontré que c'est préférable (et moins coûteux) de modifier le tracé d'un chemin forestier que de construire un pont au mauvais endroit. Montrant les étapes de l'installation des assises d'un pont, il insiste sur l'importance de faire des ponts qui vont durer tout en conservant intacts le plus possible les berges du cours d'eau.

Technicien forestier au ministère des Ressources naturelles et de la Faune, **Richard Larochelle** a expliqué les étapes à suivre afin de bien protéger les cours d'eau lors de l'installation de ponceaux, tout en s'assurant qu'ils résisteront à des gros coups d'eau.

Certification

La protection de l'eau en milieu forestier est une composante majeure du programme de certification environnementale de la forêt privée que met en place l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce. Cette journée d'information a permis aux participants de mettre à jour sinon de par-

faire leurs connaissances dans la construction ou l'installation de ponts et ponceaux en milieu forestier dans l'optique de minimiser les impacts environnementaux.

« Les questions environnementales sont désormais au cœur des préoccupations des sociétés avancées, et elles le resteront puisqu'elles sont liées à la survie de notre espèce, qui dépend, en bout de ligne, des autres espèces vivantes de la chaîne alimentaire » a fait valoir le président de l'Association, **Marc-Yvon Poulin**.

Lancé en juin 2008, le projet de certification environnementale de l'Association vient d'entrer dans une phase très active, malgré le contexte de crise actuelle. Des rencontres ont lieu partout sur le territoire avec les propriétaires de boisés dans le but de les inviter à adopter les saines pratiques d'intervention en forêt, et à s'inscrire au programme de certification de l'Association.

Le plan de communication prévoit par ailleurs une diffusion étendue du programme de certification auprès des partenaires forestiers, environnementaux et socio-économiques de la forêt privée beauceronne. De plus, en organisant ou en participant à différents événements publics, l'Association en profitera pour mieux faire connaître à la population qui sont les propriétaires de boisés, ce qu'ils font en forêt et comment ils le font.

Source : Michel Roy, directeur des communications, APBB,
418.228.5110

*Prendre soin des cours
d'eau, c'est naturel*



Le Plan directeur du bassin versant du lac Etchemin

Extrait de l'Info du lac, décembre 2008, pages 14 et 15.

Lors de la séance ordinaire du 4 novembre 2008, le Conseil municipal de Lac-Etchemin a adopté le Plan directeur du bassin versant du lac Etchemin.

L'objectif principal du plan directeur consiste à protéger le bassin versant du lac Etchemin et à favoriser la mise en place de comportements et de mesures visant à contrer les activités humaines qui nuisent à ce dernier et à trouver des solutions visant à modifier les pratiques liées à ces activités afin qu'elles soient plus respectueuses de l'environnement.

Ce plan vise la protection et la mise en valeur de la qualité de notre environnement et à fournir, entre autres, des outils à la Municipalité de Lac-Etchemin et à l'Association de protection du lac Etchemin en vue de la saine gestion du bassin versant du lac Etchemin. Il présente une série de bonnes pratiques et de comportements à adopter qui consistent à réaliser des actions simples et peu coûteuses, lesquelles permettront de préserver et, s'il y a lieu, de restaurer certaines parties du bassin versant du lac Etchemin.

Il est impératif de se rappeler que la protection du bassin versant d'un lac est une responsabilité collective et, en conséquence, chacun doit y mettre son effort afin que la qualité de l'eau soit conservée à long terme, car après tout, nous ne faisons qu'emprunter à nos enfants la qualité de l'environnement que nous leur léguons. Nous vous invitons à consulter ledit plan sur notre site internet.

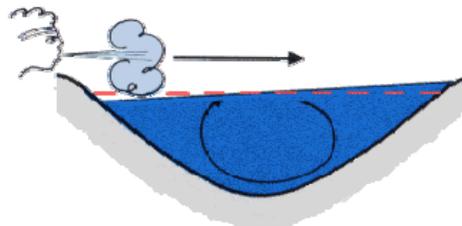
Le lac Etchemin respire

Un lac comme le lac Etchemin n'est pas simplement un vaste réservoir

d'eau uniformément mélangée. Il s'agit en fait d'un système hautement dynamique, caractérisé par des processus complexes et d'une variété de sous-systèmes qui évoluent de façon saisonnière et selon des cycles plus longs. Il se comporte comme un gigantesque accumulateur de calories emmagasinées en été et lentement restituées en hiver. Il ne connaît jamais de congélation générale.

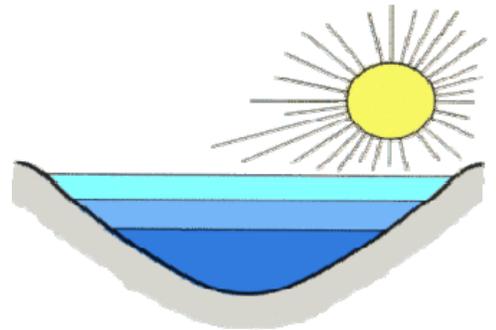
Pour que les équilibres biologiques soit maintenus dans un lac, il faut qu'il y ait suffisamment d'oxygène dans l'eau. Les principales sources d'oxygène pour un lac sont les affluents, dont les eaux sont chargées en oxygène dissous, les plantes qui produisent de l'oxygène au cours de la photosynthèse, mais surtout l'atmosphère en diffusant l'oxygène dans l'eau grâce à l'action des vents.

Le vent



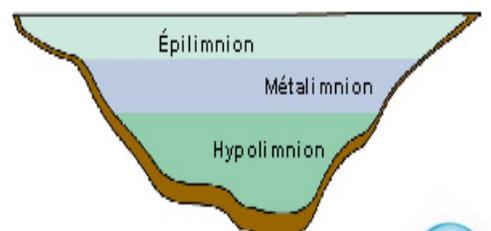
L'eau du lac est continuellement entraînée par les vents et finit par frapper les rives en s'y amoncelant et en provoquant une surélévation de sa surface. L'eau chaude s'accumule "sous le vent", l'eau froide émerge "au vent". L'eau est peu sensible aux variations thermiques, si bien que seule la couche supérieure subit des oscillations de température considérables. Durant les hivers rigoureux, surtout en cas de bise prolongée, le brassage des eaux est total. Le lac se « retourne » et les eaux de surface viennent réoxygéner les fonds.

La stratification thermique



La stratification (disposition en couches superposées) de l'eau des lacs est due à des variations de leur densité, causées par des variations de leur température. La densité de l'eau augmente à mesure que diminue la température. Il en résulte une stratification thermique, c'est-à-dire que, dans les lacs profonds, des couches distinctes ont tendance à se former durant les mois d'été. Les eaux profondes, isolées du soleil et restant froides et plus denses, forment une couche inférieure appelée **hypolimnion**. Les eaux de surface et littorales réchauffées par le soleil, donc moins denses, forment une couche superficielle appelée **épilimnion**.

Les eaux de surface (**épilimnion**) représentent la couche d'eau superficielle où la lumière pénètre et permet la croissance des végétaux aquatiques. Puisqu'elle subit le brassage par les vents, cette couche d'eau possède une température uniforme et une bonne oxygénation. En été, cette couche contient l'eau la plus chaude du

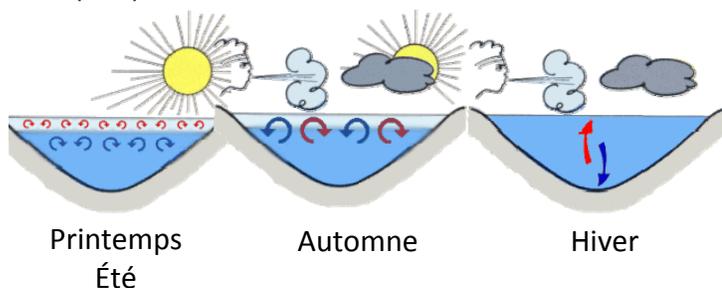


Le Plan directeur du bassin versant du lac Etchemin

Sous les eaux de surface, on retrouve thermocline (**métalimnion**) qui désigne la couche d'eau où il y a une chute importante de température. Finalement, les eaux profondes (**hypolimnion**) constituent la couche inférieure de l'eau d'un lac. Cette couche conserve une température basse et peu variable, soit autour de 4° C, ce qui est le cas du lac Etchemin. Il est à noter que certains de nos lacs peu profonds ne sont pas stratifiés de la sorte et possèdent plutôt des eaux d'une température relativement uniforme.

Mouvements et turbulences

La densité de l'eau varie avec la température; c'est à 4°C que l'eau est la plus dense (1000g par litre). Au-dessus et au-dessous de cette température, la densité de l'eau est moindre (997g par litre à 25°C). En été, les eaux superficielles se réchauffent donc les premières et le vent, les vagues et les courants dispersent cette chaleur vers les eaux plus profondes.



L'inertie de la masse d'eau offre une résistance à cette distribution: il s'établit donc normalement une couche d'eau superficielle chaude (épilimnion) sur une couche d'eau profonde froide (hypolimnion); entre les deux, un plan de jonction (thermocline) qui est une transition thermique rapide sur quelques mètres et une couche intermédiaire (métalimnion).

À l'automne, l'hypolimnion se refroidit graduellement jusqu'à ce que l'épilimnion et l'hypolimnion aient la même température (6 °C). La masse d'eau est de température uniforme. Le vent vient alors faire circuler tout le volume d'eau; les eaux de surface se rechargent d'éléments nutritifs au contact des boues du fond et les eaux du fond font provision d'oxygène au contact de l'atmosphère. C'est le brassage d'automne.

En hiver, le refroidissement de l'air provoque une perte supplémentaire de chaleur dans les eaux de surface. C'est la stagnation hivernale. Les eaux de surface riches

en oxygène se refroidissent et s'enfoncent lentement dans les profondeurs, tandis que les couches plus profondes remontent vers la surface. Il est important de noter que tous les hivers ne sont pas assez froids pour provoquer un brassage complet. Avec le printemps, le lac se réchauffe par sa surface et commence à se stratifier. Cette stratification va s'intensifier au cours de l'été et s'approfondir peu à peu jusqu'en automne. Dans ces couches superposées se passent la plupart des phénomènes biologiques.

Les facteurs entraînant le "vieillessement" prématuré des plans d'eau

Le principal facteur de la dégradation ou du vieillissement des lacs et des autres plans d'eau est l'apport massif de sédiments et de nutriments (sable, argile, matières organiques, phosphore, etc.). Les sédiments qui entrent en trop grande quantité dans les plans d'eau envasent certaines parties de leur littoral (partie peu profonde du plan d'eau) de même que leur fond. À ces sédiments sont attachés du phosphore qui constitue le principal élément nourrissant ou permettant la prolifération des algues et des plantes aquatiques. Dans les plans d'eau, le phosphore est généralement et naturellement présent en faible quantité. Dans ce cas, il sert alors de facteur limitant la croissance des algues et des plantes aquatiques, en ce sens que, si la quantité de phosphore est minime, les algues et les plantes aquatiques ne trouvent pas l'élément clef qui leur est nécessaire pour se développer et se multiplier.

Améliorons nos plans d'eau

Voici quelques actions permettant d'améliorer la qualité de votre lac ou cours d'eau :

- Planter des arbustes, des arbres ou ensemercer des herbacées. Toutefois, il est encore mieux de laisser la nature suivre son cours. Le gazon est à proscrire.
- Laisser en place quelques arbres morts, qui offrent à la faune abri et nourriture. Ne couper que les arbres porteurs de maladies ou dangereux pour la sécurité publique.
- Stabiliser les rives dégradées au moyen de techniques de construction végétales utilisant par exemple des fascines ou des fascines à base de saule afin de prévenir l'érosion.
- Maintenir l'état naturel de la rive ou du littoral sans utiliser de fertilisants ni de pesticides.



Actualités locales

16 000 TRUITES POUR L'ETCHEMIN



MM. Richard Bénéteau et Hugues Poulin
procèdent à l'ensemencement des
16000 truites mouchetées dans la rivière

Et voilà, plus de 16 000 truites mouchetées ensemencées dans l'Etchemin cet automne : un autre coup de pouce du Comité de restauration de la rivière Etchemin au profit de la rivière Etchemin et de ses utilisateurs! Le CRRE poursuit ainsi ses efforts pour permettre à la population de profiter pleinement de la présence de ce surprenant cours d'eau qu'est l'Etchemin. Les amateurs de pêche sont gâtés.

(CRRE, 19/11/2008)

LA PÊCHE BLANCHE INSCRITE À LA PROGRAMMATION DU 11E FESTIVAL DES NEIGES

Le 11e Festival des Neiges de Lac-Etchemin s'enrichit d'une nouvelle activité soit la pêche blanche, qui aura cours les 7 et 8 février prochain sur la glace du lac Etchemin à la hauteur des terrains de l'Éco-Parc.

Obtenue suite aux démarches effectuées auprès du ministère des Ressources naturelles et de la Faune par l'Association de protection du lac Etchemin (APLE) à la demande des organisateurs du Festival des Neiges, l'autorisation de pratiquer la pêche blanche sur le lac Etchemin est toutefois assujettie à de nombreuses conditions.

(La Voix du Sud, 29/12/2008)

L'ASSOCIATION DE PROTECTION DU LAC ETCHEMIN (A.P.L.E.) VEUT FAIRE LE BILAN DE SANTÉ DU LAC

Comme aucun bilan de santé ou état de la situation de l'environnement aquatique et terrestre du lac Etchemin n'a été fait depuis plus de douze ans, voire plus si l'on considère que la dernière analyse systématique de la qualité des installations septiques des résidences riveraines du lac remonte à la fin des années '70, l'APLE a entrepris des démarches auprès de deux firmes d'ingénieurs dans le but de faire effectuer l'analyse de l'état de santé du lac, de ses rives, de sa faune aquatique et de sa flore.

(La Voix du Sud, 10/07/2008)



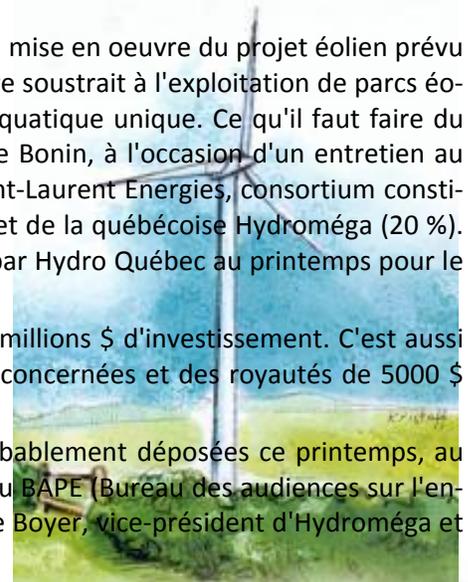
PROJET ÉOLIEN AU PARC DU MASSIF DU SUD: MORATOIRE RÉCLAMÉ DANS BELLECHASSE

Lieu de naissance de huit rivières, le Massif du Sud, dans Bellechasse, doit être protégé de toute initiative mettant en péril son écologie et notamment de l'intrusion qui se prépare d'un projet éolien de 150 MW, plaide la porte-parole de RésEAU des montagnes, Mireille Bonin.

«Ce qu'il faut dans l'immédiat, c'est un moratoire pour suspendre la mise en oeuvre du projet éolien prévu au parc régional du Massif du Sud. À plus long terme, le territoire devra être soustrait à l'exploitation de parcs éoliens. Ou de tout ouvrage qui mettrait en péril l'intégrité de son réseau aquatique unique. Ce qu'il faut faire du Massif du Sud, c'est une réserve du patrimoine aquatique», exprime Mme Bonin, à l'occasion d'un entretien au Soleil. Le projet éolien auquel Mme Bonin fait référence, c'est celui de Saint-Laurent Énergies, consortium constitué de la française EDF Énergies nouvelles (60 %), de l'anglaise Res (20 %) et de la québécoise Hydroméga (20 %). Pour le consortium, c'est une de ses cinq soumissions qui ont été agréées par Hydro Québec au printemps pour le nouveau bloc de 2000 MW d'énergie éolienne.

Pour le projet du Massif du Sud, cela signifie 75 éoliennes géantes et 300 millions \$ d'investissement. C'est aussi une contribution volontaire annuelle de 300 000 \$ pour les municipalités concernées et des royautés de 5000 \$ par MW pour le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF).

«Le projet en est au stade des études environnementales, qui seront probablement déposées ce printemps, au ministère du Développement durable (MDDEP). Des audiences publiques du BAPE (Bureau des audiences sur l'environnement) pourront suivre dès l'automne-hiver 2009», précise Stéphane Boyer, vice-président d'Hydroméga et membre du comité directeur du consortium.



Le Soleil, 13/11/2008

Actualités régionales

PETITE RIVIÈRE STE-MARGUERITE LES HABITATS AQUATIQUES SE PORTENT MIEUX

Gâce aux contributions financières de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement et de Faune Québec ainsi qu'à l'appui de nombreux partenaires régionaux, le Conseil de bassin versant de la rivière du Sud (COBAVERS), en collaboration avec le Groupe d'intervention pour la restauration de la Boyer (GIRB), vient de réaliser les deux premiers volets d'un projet d'éducation et d'intervention visant à améliorer la qualité des habitats aquatiques de la Petite rivière Sainte-Marguerite qui coule dans la MRC de Bellechasse et de Montmagny.

(GIRB/COBAVERS, 13/11/2008)

LES ACTEURS AGRICOLES ET ENVIRONNEMENTAUX SE CONCERTENT

La ferme Verda de Saint-Gervais a été l'hôte le 9 octobre dernier d'une importante conférence de presse soulignant les initiatives mises en œuvre dans le milieu agricole pour protéger les cours d'eau, lors d'une visite des aménagements des berges de la rivière Boyer Sud.

(La Voix du Sud, 16/10/2008)



DES RISQUES POUR LA SANTÉ

Ce qui inquiète le plus les organismes environnementaux comme Eau Secours et Covabar c'est la répercussion des déversements des eaux usées sur la santé humaine, animale et végétale. «La population doit changer ses habitudes de consommation et rester prudente dès qu'elle perçoit des irrégularités dans la rivière».

(L'Oeil Régional, 04/10/2008)



FAUTE D'ÉGOUT

Lorsque les pluies sont abondantes, il arrive que les stations de traitement des eaux usées débordent et qu'une partie de leur contenu se retrouve dans le milieu naturel, notamment dans les rivières. Il s'agit de « surverses ».

(Radio-Canada, 30/09/2008)

GRAND LAC SAINT-FRANÇOIS: SIX MUNICIPALITÉS POLLUENT... LÉGALEMENT

Des millions de litres d'eaux usées provenant d'étang d'épuration sont vidangées annuellement dans des cours menant directement au Grand lac Saint-François.

(La Tribune, 25/06/2008)

LES RÉPONSES DU MDDEP DÉÇOIENT AU GRAND LAC SAINT-FRANÇOIS

Reporté à la présidence de l'Association des riverains du Grand Lac Saint-François lors de l'assemblée générale annuelle de l'organisme, Paul Audet n'a pas caché sa déception et son insatisfaction devant les réponses fournies par les deux représentants du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) présents afin d'expliquer comment et pourquoi les étangs d'épuration de la région viennent polluer cet important plan d'eau.

(La Tribune, 28/07/2008)

GRAND LAC ST-FRANÇOIS : LA QUALITÉ DE L'EAU SE DÉGRADE

Le Regroupement pour la protection du Grand lac St-François (RPGLSF) dévoile les premiers résultats d'une étude visant à développer un modèle d'intervention devant fournir l'encadrement à tous les intervenants pour lutter contre les facteurs qui contribuent à détériorer la qualité de l'eau du lac.

Actualités provinciales

13,5 MILLIONS \$ POUR AMÉLIORER ET DIFFUSER LA CONNAISSANCE SUR L'EAU

La ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Mme Line Beauchamp, annonce des investissements majeurs afin d'améliorer la connaissance sur les eaux souterraines et de créer un portail sur l'eau.

Ces investissements seront réalisés dans le cadre des mandats confiés au Bureau des connaissances sur l'eau.

(Gouv. du Qc, 04/09/2008)

ALGUES BLEU-VERT: 108 LACS CONTAMINÉS CET ÉTÉ

Il a été moins question de cyanobactéries dans l'actualité cet été, il n'en demeure pas moins que le bilan provisoire des plans d'eau touchés par une éclosion d'algues bleu-vert est sensiblement le même : 108 en 2008 comparativement à 122 en 2007.

(Le Soleil, 23/09/2008)

POUR UNE DECLARATION OBLIGATOIRE DES PRELEVEMENTS D'EAU

La ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, madame Line Beauchamp, annonce le dépôt pour fins de consultation publique d'un projet de règlement portant sur la déclaration obligatoire des prélèvements d'eau. Le gouvernement démontre ainsi sa volonté de mettre en place, à brève échéance, un système de redevances sur l'utilisation de cette ressource collective. Le projet de règlement permettra d'améliorer la connaissance sur les quantités d'eau prélevées sur l'ensemble du territoire québécois, étape essentielle à la gestion durable de l'eau au profit des générations actuelles et futures.

(Gouv. du Qc, 28/10/2008)

Actualités nationales

PRODUITS TOXIQUES DANS LA RIVIÈRE DES OUTAOUAIS

Après avoir été condamnée pour avoir pollué la rivière des Outaouais, la Ville d'Ottawa se retrouve de nouveau en difficulté: des échantillons d'eau recueillis dans le cours d'eau en avril dernier montrent la présence de 10 produits chimiques toxiques.

(Radio-Canada, 20/10/2008)

UNE POLITIQUE DES EAUX SOUTERRAINES DES TERRAINS CONTAMINÉS

Le gouvernement fédéral élabore une politique de gestion des eaux souterraines des terrains contaminés lui appartenant. Le gouvernement a lancé un appel d'offre, lundi, pour trouver une firme pouvant le conseiller sur la façon de gérer les eaux souterraines de ses terrains contaminés.

EAUX CONTAMINÉES DE L'ALBERTA

Selon un rapport publié il y a quelques jours par le groupe Environnement Défense de Toronto, les étangs de décantation des eaux usées des exploitants des sables bitumineux, en Alberta, laissent échapper chaque jour 11 millions de litres d'eaux contaminées par des métaux lourds et des composés organiques volatils (COV) cancérigènes.

(Le Devoir, 17/12/2008)

Actualités internationales

A MEXICO, L'EAU DEVIENT UNE DENRÉE RARE

Dans le minuscule jardin fleuri d'Irene Rodriguez, sur les hauteurs de la Sierra de Guadalupe, le linge est accroché sur des fils dans l'ordre où il a été lavé : d'abord le blanc, ensuite les vêtements de couleur claire, puis les jeans. Car l'eau brassée dans la machine à laver doit être utilisée plusieurs fois : pour la toilette des cinq enfants, puis les différentes lessives, avant de finir au fond des cabinets.

(Le Monde, 12/01/2009)



ÉVITER LES CONFLITS PAR LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

L'eau, ressource indispensable, se raréfie et devient la cause de conflits entre peuples voisins. Pour maintenir la paix, une gestion durable et équitable des sources d'eau transfrontalières est indispensable. Quelques exemples de pays qui ont su coopérer pour se partager raisonnablement l'or bleu.

(Novethic, 12/12/2008)

L'eau partagée, des chances partagées

Journée Mondiale de l'eau

2009



Eaux transfrontalières
22.03.2009

PRÉSENTÉ PAR



COORDINATION



AVEC L'ASSISTANCE DE



IDENTITÉ VISUELLE ET
CAMPAGNES DE COMMUNICATION





eaux
transfrontalières

Journée mondiale de l'eau
2009

présenté par

UN WATER

Cette année pour la Journée mondiale de l'eau, nous attirons l'attention sur les eaux qui traversent les frontières et nous lient tous ensemble.

Les 263 lacs et bassins fluviaux transfrontaliers dans le monde comprennent les territoires de 145 pays et couvrent près de la moitié des terres immergées de la planète. De grands réservoirs d'eau douce se déplacent également en silence en dessous des frontières, au sein des aquifères souterrains.

Il y a assez d'eau douce pour répondre aux besoins de tous, mais l'eau n'est pas distribuée de manière égale, et souvent, n'est pas gérée convenablement. Plusieurs pays doivent déjà faire face à une pénurie en eau croissante. Dans certaines régions, la disponibilité en eau douce de bonne qualité a été réduite à cause de la pollution due aux déchets humains, à l'industrie et à l'agriculture. Depuis 1900, la moitié des zones humides du monde, notre principale source d'eau renouvelable, a été perdue. Le changement climatique va certainement avoir un impact sur l'approvisionnement en eau douce dans de nombreuses régions.

Chaque pays cherchant à satisfaire ses besoins en eau à partir de ressources limitées, certains prévoient de nombreux conflits à venir. Mais l'histoire nous montre que la coopération, et non pas les conflits, est la réponse la plus fréquente aux questions relatives à la gestion des eaux transfrontalières.

Durant les 60 dernières années, plus de 200 accords internationaux relatifs à l'eau ont été signés et seulement 37 cas de violence entre États pour l'eau ont été rapportés.

Nous devons continuer à encourager les opportunités de coopération que peut apporter la gestion transfrontalière de l'eau. Nous partageons la responsabilité de la gestion des eaux transfrontalières du monde pour les générations actuelles et à venir.

**Que nous soyons en amont ou
en aval, nous sommes tous
dans le même bateau.**

Site internet officiel : <http://worldwaterday09.info>



Conseil de bassin de la rivière Etchemin

Membres du conseil d'administration

Secteur MUNICIPAL

Jean-Guy Breton (MRC Les Etchemins)
Clément Morin (MRC Nouvelle-Beauce)
André Lavallée (MRC Bellechasse)
Lyse Ratté (Municipalité Saint-Nérée)
Michel Tardif (Municipalité Saint-Henri)
Guy Dumoulin (Ville de Lévis)

Secteur ÉCONOMIE

Simon Giguère, forêt, APBB
Luce Bisson, agricole, UPA Lévis-Bellechasse
Hervé Audet, agricole, Syndicat Kennedy
Julien Roy, agricole, Syndicat Dorchester Nord
Martin Boutin, agricole, Syndicat porcs Québec
Jean-Yves Turmel, agricole
Yves Boulanger, Pisciculture des Alleghanys
André Gagnon, Groupe Ledor Dorchester
2 postes vacants

Secteur ENVIRONNEMENT

Ghislain Provençal, Comité rest. Etchemin
Hélène Bibeau, Assoc. Lac Pierre-Paul
François Duchesneau, Amis Vallée St-Laurent
Pierre-Luc Nadeau, Comité rivière Le Bras

Secteur CITOYEN

Sylvain Hélie, citoyen de St-Isidore

Secteur SOCIO-COMMUNAUTAIRE

Marc Brochu, Commission scol. Navigateurs
1 poste vacant

Secteur GOUVERNEMENTAL STATUT D'OBSERVATEURS

Annie Goudreau, MAPAQ
Luc Major, MRNF
Pascal Sarrazin, MDDEP
Simon Castonguay, MAMR

Nouvelle adresse !
584, route Bégin,
Suite 205
Saint-Anselme, (Québec)
G0R 2N0

☎ 418.885.0043
☎ 418.885.1408

✉ cbe@cbetchemin.qc.ca

Ensemble
soyons une
source d'agir !



La mission du CBE est de faire la promotion, dans une perspective de développement durable, de la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la rivière Etchemin, d'une superficie de 1466 km².

Cette mission s'appuie sur la mobilisation de tous les usagers de l'eau sur le territoire du bassin versant; sur la coordination des actions ayant un impact sur l'eau et sur les écosystèmes qui y sont associés; de même que sur la participation de la population.

Ainsi, le CBE agit en tant que table de concertation auprès des usagers du bassin versant.

Appel aux propriétaires riverains de la rivière Etchemin

Nouveaux sites recherchés pour la plantation d'arbres

Encore une fois cette année, le **Comité de restauration de la rivière Etchemin** (CRRE) en association avec le **Conseil de bassin de la rivière Etchemin** (CBE) recherchent activement des sites longeant la rivière Etchemin où il sera possible de procéder à des **plantations d'arbres** en 2009.

Les arbres, les ouvriers sylvicoles et le matériel nécessaire à la plantation seront fournis **gratuitement** ainsi que l'entretien des arbres en 2009 et 2010 pour les plantations en secteurs agricoles.

Veillez communiquer sans tarder avec

Steve Gamache au CBE

418.885.0043 ou

Dominique Lamarre au CRRE

418.642-5280

